

## Première réunion de la Commission bilatérale canado-zairoise

A l'issue de la première réunion de la Commission bilatérale canado-zairoise, les représentants canadiens et zairois ont exprimé leur volonté de conjuguer tous leurs efforts en vue d'élargir et de développer davantage les relations canado-zairoises, tant au plan bilatéral que multilatéral.

La Commission s'est réunie du 23 au 24 novembre au siège de l'Agence canadienne de développement international, à Hull (Québec). La délégation zairoise était dirigée par le secrétaire d'État à la Coopération internationale au département des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Zaïre, le citoyen Lengema Dulia Yubasa Makanga, qui effectuait une visite officielle dans le cadre de la réunion. Le ministre d'État, M. Serge Joyal, était à la tête de la délégation canadienne.

### Résultats encourageants

La réunion a permis de faire le point sur les projets en cours de réalisation et de définir les orientations des opérations futures, s'articulant autour de deux secteurs prioritaires, soit le développement rural et la forêt.

La délégation zairoise a fait part de sa satisfaction devant la décision du Canada de continuer à apporter son soutien aux projets en cours et d'élargir son assistance financière et technique par la mise en oeuvre de nouveaux mécanismes de coopération.

La Commission a examiné un certain nombre des nouveaux projets qui contribueront au développement économique et social du Zaïre dans les prochaines années. Le Canada a donné l'assurance de sa collaboration active à la prompt réalisation, dans la limite des ressources disponibles, des projets retenus.

Les deux délégations ont également convenu d'accroître le volume des échanges commerciaux entre leurs pays.

### Autres rencontres

Durant son séjour à Ottawa, le ministre Lengema Dulia Yubasa Makanga a eu des entretiens particuliers avec M. Joyal, ainsi qu'avec le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané (à qui il a remis un message personnel du président Mobutu, destiné au premier ministre Trudeau), et avec le sous-secrétaire d'État suppléant au ministère des Affaires extérieures, M. Jacques Gignac.

## Création d'un institut des droits de la personne à l'Université d'Ottawa

Le premier institut canadien des droits de la personne a ouvert ses portes à l'Université d'Ottawa, le 16 novembre, en présence de nombreuses personnalités canadiennes et étrangères, dont M. Thomas Buergethal, juge à la Cour interaméricaine des droits de la personne et doyen de la faculté de droit de l'Université de Washington, M. Louis Pettiti, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, et M. Gordon Fairweather, président de la Commission canadienne des droits de la personne.

Les activités de l'institut se diviseront en trois secteurs: recherche, enseignement, promotion.

## Une infirmière canadienne reçoit une distinction internationale



Gilles Benoit, Le Droit

Mme Helen Kathleen Mussallem, d'Ottawa, est au nombre des 26 infirmières du monde entier qui ont reçu, cette année, la médaille Florence-Nightingale, une des plus hautes distinctions de la Croix-Rouge internationale. Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, lui a remis la médaille le 23 novembre. Mme Mussallem a reçu cette distinction, accordée tous les deux ans, pour son travail près des lignes de feu durant la Seconde Guerre mondiale et pour la trentaine de missions internationales qu'elle a effectuées par la suite pour le compte d'organismes de santé. Mme Mussallem est une ancienne directrice générale de l'Association canadienne des infirmières.

Les recherches envisagées viseront, en particulier, les objectifs suivants:

- l'acquisition d'une documentation canadienne et internationale en matière des droits de la personne;
- la préparation d'un catalogue sur ordinateur de toute la documentation existant dans la capitale nationale sur ce sujet;
- un programme d'attachés de recherche de niveau supérieur;
- un programme d'attachés adjoints de recherche permettant aux étudiants des deuxième et troisième cycles de poursuivre des études portant sur les droits de la personne;
- des projets spéciaux de recherche commandés par des ministères, ainsi que par des organismes internationaux ou privés;
- la création d'une revue spécialisée en matière des droits de la personne.

### L'enseignement

En plus des cours sur les droits de la personne à l'intention des étudiants des trois cycles des différentes facultés et un programme de conférenciers invités, l'Institut offre des cours spécialisés pour certains groupes et professions, par exemple: policiers, enseignants, avocats, juges, syndicalistes, journalistes, officiers. Il organise aussi des séminaires et ateliers sur la conception et la mise au point de matériel et de techniques d'enseignement en matière des droits de la personne.

La promotion comprendra, entre autres, l'aide à la production de matériel documentaire et audiovisuel et la tenue de conférences.

## Subvention à la Croix-Rouge

Le Canada versera une subvention de \$2 millions au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Ces fonds, puisés à même les fonds de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), seront consacrés aux victimes des catastrophes provoquées par l'homme en Afrique. Ils permettront d'apporter des secours aux prisonniers de guerre, aux habitants des territoires occupés et aux personnes déplacées, et de retracer les disparus afin de réunir les familles séparées par des conflits. Cette année, 75 p. cent des programmes du CICR en Afrique bénéficieront aux personnes déplacées.